

CHOISIR SA CONDUITE EN BANDES

Dans le numéro précédent de l'abreuvoir, nous vous avons fait part de notre décision de conserver la conduite en 10 bandes et sa justification. Sans la priorité de formation, l'option retenue aurait été sans doute tout autre.

Avec la mise aux normes à venir, de nombreux élevages vont devoir se restructurer et dans la plupart des cas réorganiser et/ou reconstruire des bâtiments. C'est l'occasion de remettre en cause le système de production et éventuellement de changer sa conduite en bandes. Ce changement sera motivé par diverses raisons :

- simplification du travail
- optimisation économique des bâtiments
- sécurisation des conditions sanitaires
- ...

Il s'agit de faire le bon choix puisqu'il engage sur du long terme. Il faut donc bien appréhender les avantages et contraintes de chacune des options possibles.

↳ Le choix de l'âge au sevrage :

Il est en général la conséquence du type de conduite en bandes retenu. Le sevrage à 28 jours d'âge n'est en effet pas possible en conduite 5 bandes comme nous le verrons et mal adapté à la conduite en 4 bandes. A l'inverse, le sevrage à 21 jours est rarement pratiqué en conduite 7 bandes même si il est possible.

Le sevrage à 21 jours présente des avantages non négligeables par rapport au sevrage 4 semaines. Le principal étant l'augmentation de la productivité numérique des truies. Les élevages qui sèvent à 21 jours affichent une productivité supérieure de 1,8 porcelet par truie et par an (source GTTT 2007). La maîtrise de la reproduction est toutefois une condition impérative au bon fonctionnement de l'élevage dans sa globalité. Toute journée perdue à la mise à la reproduction se concrétise par une journée de lactation en moins. Pour le porcelet, c'est 3 à 400 g en moins au sevrage. C'est également davantage d'hétérogénéité au sein de la bande.

Pour la truie, c'est le risque d'un retour en chaleur plus difficile en raison d'une involution utérine inachevée. L'allongement de la durée de gestation constatée dans certains élevages et l'arrêt des déclenchements des mises bas peuvent amplifier ce risque.

Néanmoins, la qualité des conditions de logement en nurserie ou post-sevrage et la disponibilité d'aliments adaptés au sevrage des porcelets de 6 kg rendent le sevrage à 3 semaines techniquement intéressant.

↳ **Le choix de l'intervalle entre bandes :**

Il va conditionner l'organisation du travail et la conception et l'utilisation des bâtiments. Mais il définit également le nombre de truies par bandes. Toutes les conduites présentent des avantages et des inconvénients qui doivent être bien mesurés.

↳ **Le temps de travail :**

La GTE nous renseigne sur le temps passé en élevage. En moyenne, il faut 1 heure de travail par porc produit dans un système naisseur-engraisseur, soit environ 20 heures par truie et par an. Pour les naisseurs vente au sevrage, le temps de travail est de 11 heures par truie et par an. Ces références ne prennent en compte que le temps consacré à l'élevage y compris la gestion mais sans la fabrication de l'aliment. Ce dernier poste occupe 15 minutes par tonne fabriquée. Bien sûr, il existe de grandes disparités entre entreprises en fonction de la taille de l'élevage et du degré d'automatisation.

Dans un projet, il est important de connaître cette référence pour 2 raisons :

1° Ne pas sous-estimer la charge de travail. Cela peut conduire à être contraint d'embaucher de la main d'œuvre non prévue dans l'étude de faisabilité du projet et mettre en péril l'équilibre financier de l'élevage. De plus, le besoin en main d'œuvre peut ne pas correspondre aux demandes du marché de l'emploi, un quart ou tiers temps sont peu recherchés.

2° La main d'œuvre est le 2^{ème} poste du coût de revient du porc, 12 % pour les naisseurs-engraisseurs, 24 % pour les naisseurs.

Dans un projet, le poste main d'œuvre doit être optimisé. Taille de l'élevage par UTH, automatisation des tâches quotidiennes, limitation des déplacements des animaux, des lavages etc...

Dans les restructurations des élevages anciens, l'augmentation du nombre de porcs produits par unité de main d'œuvre amortit en partie l'investissement nécessaire.

Tour d'horizon des principales conduites rencontrées sur le terrain.

Nous allons voir les principales particularités de chaque conduite sans entrer dans les détails techniques, l'objectif étant de cerner les critères de choix d'un système correspondant le mieux aux contraintes et aspirations de chaque éleveur.

➤ La plus connue et la plus sécurisante :

La conduite en 7 bandes est encore la conduite la plus rencontrée en France, plus de 60 %. Elle se pratique essentiellement avec un sevrage à 28 jours. D'un point de vue sanitaire, elle permet un vide sanitaire de 7 jours dans tous les postes de l'élevage. L'écart d'âge entre bandes rend périlleux le mélange d'animaux de bandes différentes, pratique bien entendu déconseillée quelle que soit la conduite choisie.

La charge de travail est bien répartie sur les 3 semaines, avantage ou inconvénient à considérer selon la disponibilité de la main d'œuvre et la présence ou non d'autres productions sur l'entreprise.

La chaîne de bâtiments classique se compose de 2 maternités, 2 salles de post-sevrages pour une sortie à 25 kg et de 6 salles d'engraissement. Certains éleveurs optent pour 1 nurserie, 2 post-sevrages et 5 engraissements. Cette solution peut s'avérer plus sécurisante au niveau sanitaire mais impose un déplacement d'animaux et un lavage supplémentaires et réduit la durée de présence des animaux de 4 à 7 jours.

Sevrer à 21 jours est possible mais présente 2 inconvénients importants :

1° - un vide sanitaire de 14 jours en maternité et un temps de présence des animaux sur l'élevage réduit de 7 jours, voire plus si on opte pour un passage en nurserie entre la maternité et le post-sevrage.

2° - une semaine qui cumule mises bas et sevrage.

L'augmentation de la productivité numérique doit être suffisamment importante pour combler la baisse de poids à l'abattage. Il n'y a pas d'économie à réaliser sur l'investissement bâtiment.

➤ La conduite des très gros élevages :

La conduite à la semaine en 20 ou 21 bandes selon qu'on sèvre à 21 ou 28 jours est quasi systématique dans les élevages de grande taille : plus de 500 truies. Elle permet une grande souplesse dans la conduite du troupeau.

Le sevrage en cascade y est facilement pratiqué, l'échange d'animaux entre bandes fréquent. Toutefois chaque médaille ayant son revers, cette facilité de conduite peut mettre à mal les règles élémentaires de la conduite sanitaire si la rigueur n'est pas un souci constant. Elle nécessite aussi une main d'œuvre en nombre. Le travail y est régulier mais permanent, il n'y a pas de périodes creuses à mettre à profit pour l'entretien des installations ou la prise des congés.

Le sevrage à 21 jours et la suppression du vide sanitaire permettent de travailler avec 4 salles de maternités seulement moyennant de réaliser le sevrage, le lavage et la désinfection puis l'entrée des truies de la bande suivante entre le mercredi et le vendredi matin. Ceci en même temps qu'une autre bande met bas.

➤ La tendance du moment : la conduite en 5 bandes

L'intervalle entre bandes est de 4 semaines et l'âge au sevrage obligatoirement de 21 jours pour ne travailler qu'avec une maternité. La taille des bandes est importante même pour des élevages de taille moyenne : 40 mises bas pour un élevage de 200 truies productives par exemple.

Son principal avantage réside dans l'économie réalisée dans l'investissement en bâtiments.

Si on compare 2 élevages de 245 truies conduits en 5 ou en 7 bandes, l'investissement est inférieur d'environ 6 % pour la première solution.

Comparaison du niveau d'investissement pour un élevage de 245 truies productives en conduite 5 ou 7 bandes.

	5 bandes sevrage 21 j	Montant total	7 bandes sevrage 28 j	Montant total	différence
Maternités	49 places (1 salle)	186200 €	70 places (2 salles de 35)	266000 €	- 79800 €
Verraterie	60 places (1)	66000 €	80 places	88000 €	- 14000 €
Gestantes	155 places (1)	248000 €	150 places	240000 €	
Nurserie	565 places	113000 €			+ 52000 €
Post-sevrages	560 places	140000 €	804 places	201000 €	
Engraissements	2240 places	784000 €	2400 places	840000 €	- 56000 €
Total		1553200 €		1635000 €	95800 €

(1) Les truies sevrées sont logées dans la salle départ ou dans des places existantes pendant 2 jours le temps de rentrer les truies en maternités et de libérer la gestante.

Dans l'exemple donné, le premier élevage sévrera 7350 porcelets par an contre 6980 pour le second conduit avec un sevrage à 28 jours. Par contre, l'âge des porcs à la vente sera respectivement de 175 et 182 jours. Les coûts par place retenus sont de 3800 € pour les maternités, 1100 € pour la verraterie, 160 € pour la gestante, 200 et 250 € pour la nurserie et post-sevrage et 350 € pour l'engraissement.

L'économie se fait essentiellement sur les places de maternité, poste le plus coûteux. Elle se réalise également par l'économie sur les places gestantes. Il n'y a que 2 à 3 jours de vide sanitaire sur l'ensemble des bâtiments truies. Ainsi les bâtiments sont pleins en permanence et cela permet d'économiser l'investissement d'une bande en verraterie. Dans le cadre des restructurations des élevages, l'utilisation d'anciennes places de verraterie peut simplifier le travail.

Cette conduite présente également l'avantage d'être sécurisante d'un point de vue sanitaire puisqu'il n'y a qu'une bande en maternité.

Le travail est un point important à aborder dans ce type de conduite.

Beaucoup d'atouts pour les uns, trop de contraintes pour les autres, à chacun de bien en mesurer les conséquences.

Les principales tâches se répartissent de la manière suivante :

Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4
<ul style="list-style-type: none"> ↳ Transfert des porcelets de nurserie en PS ↳ LAVAGE nurserie ↳ Contrôle des retours ↳ SEVRAGE ↳ Lavage maternité ↳ Entrée des truies en maternité ↳ Mise bas des truies inséminées en retour 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Inséminations ↳ MISES BAS ↳ Soins aux porcelets 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Fin des départs de porcs charcutiers ↳ LAVAGE des engraissements ↳ Castrations 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Mise à l'engraissement des porcelets ↳ LAVAGE des PS

A ces principales tâches doivent s'ajouter les vaccinations, l'alimentation, la fabrication éventuelle de l'aliment et l'entretien des bâtiments dont le lavage du bâtiment verraterie gestante.

Les semaines 1 et 2 sont extrêmement chargées. Elles nécessitent de la main d'œuvre en nombre et disponible. Aucune des tâches à réaliser ne peut être remise à plus tard. Les deux autres semaines sont moins chargées mais largement consacrées au lavage. Semaines plus creuses pour les exploitants qui trouvent de la disponibilité pour les travaux des plaines mais peut être plus pesantes pour les salariés avec plusieurs jours consécutifs de lavage.

A noter également le problème des truies ré-inséminées suite à un retour. Leur mise bas a lieu la semaine du sevrage de la bande précédente. L'utilisation d'une salle tampon semble être la meilleure solution pour leur gestion. Les porcelets sevrés à 4 semaines et les truies intègrent la bande suivante.

➤ **La conduite en 4 bandes : beaucoup d'inconvénients**

L'intervalle entre bandes est de 5 semaines. 10 bandes sont sevrées par an. L'âge au sevrage couramment pratiqué est de 21 jours. Comme pour la conduite précédente, il n'y a qu'une bande en maternité. La maternité reste vide une semaine après sevrage. Cela permet un vide sanitaire et laisse du temps pour le lavage et l'entretien des installations. Mais cela signifie que les 4 lots de truies doivent pouvoir être logées en verraterie-gestante pendant une semaine. En conséquence, un quart des places gestantes restent libres 4 semaines sur 5. Il y a donc une mauvaise utilisation des bâtiments et la température est difficile à maintenir l'hiver du fait du manque d'animaux dans le bâtiment. Par ailleurs, 3 bandes sur les 4 doivent être aux normes bien-être.

Pour les porcs, il faut pouvoir loger 1 bande de porcelets en nurserie, 1 en post-sevrage et 3 en engraissement.

Contrairement à la conduite en 5 bandes, les truies inséminées suite à un retour ne peuvent être réintégréées dans la bande suivante. Dans la pratique, elles sont soit réformées soit recyclées dans une bande ultérieure.

Le travail est plus étalé que la conduite en 5 bandes mais à effectif de cheptel équivalent, la taille des bandes est supérieure augmentant le travail dans la semaine.

➤ **La conduite 10 bandes : marginale mais non sans intérêts**

C'est celle que nous pratiquons depuis toujours au Centre. L'intervalle est de 2 semaines entre bandes.

Elle n'est pratiquée que par environ 10 % des éleveurs. Elle ne présente pas ou peu d'intérêt pour un élevage neuf notamment pour les élevages de taille moyenne (< à 200 truies). Le travail réparti sur les 2 semaines laisse peu de disponibilité pour d'autres activités (cultures ou autre).

Une mauvaise maîtrise de la reproduction peut nous amener rapidement à une conduite à la "petite semaine" ; les retours ne tombant pas la semaine des inséminations.

Par contre, elle peut présenter un intérêt à l'occasion d'une restructuration. En effet, passer de 7 à 10 bandes permet d'augmenter de 50 % la production si on passe au sevrage à 21 jours, tout en minimisant les investissements.

Pour illustrer cette hypothèse, nous pouvons prendre l'exemple d'un élevage de 7 bandes de 30 truies qui passerait à 10 bandes de 30 truies avec un sevrage à 21 jours. L'augmentation du troupeau est de 43 % tandis que le nombre de porcelets sevrés passe de 6000 à 8970 soit 50 % en plus.

Nombre de salles et de places pour un élevage de 30 truies à la mise bas en conduite 7 et 10 bandes (sevrage 21 j) et % d'augmentation du nombre de places.

	Conduite 7 bandes sevrage 28 j		Conduite 10 bandes sevrage 21 j		% de places à construire
	Nombre de salles ou bandes à loger	Nombre total de places	Nombre de salles ou bandes à loger	Nombre total de places	
Maternités	2 salles	60	2 salles	60	0
Verraterie	2 bandes	72	3 bandes	108	50 %
Gestantes	4 bandes	130	6 bandes	195	
Nurserie			1 nurserie	350	50 %
Post-sevrages	2 salles	700	3 salles	1050	
Engraissements	6 salles	2070	8 salles + 1 salle départ (1)	2760 + 150	40 %

(1) La salle départ est nécessaire pour engraisser les fins de lots et les vendre à un âge maximum de 180 jours comme en conduite 3 semaines.

Dans cette hypothèse, la production peut être augmentée de 50 % sans reconstruire de maternité. Le reste des bâtiments est à augmenter au prorata de la production exception faite de l'engraissement. Par ailleurs, la taille des salles existantes reste cohérente avec l'agrandissement.

Par contre, cette évolution entraîne des contraintes dans l'organisation du travail :

↳ Les inséminations et les mises bas sont à réaliser la même semaine

↳ Le vide sanitaire en maternités n'est que de 2 jours. Le sevrage doit être effectué le mercredi et les truies doivent entrer en maternité le vendredi pour une mise bas la semaine suivante.

↳ Le sevrage à 21 jours oblige un passage des porcelets en nurserie occasionnant un déplacement et un vide sanitaire supplémentaire.

Semaine 1	Semaine 2
<ul style="list-style-type: none"> ↳ Contrôle des retours ↳ Mise en Post-sevrage des porcelets ↳ Lavage de la nurserie ↳ Départ des porcs charcutiers ↳ Lavage des engraissements ↳ Sevrage ↳ Lavage des maternités ↳ Entrées des truies en maternité 	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Inséminations ↳ Mises bas ↳ Mise à l'engraissement ↳ Lavage des post-sevrages

Cette solution peut convenir à des élevages de grande taille disposant d'une main d'œuvre spécialisée nombreuse mais moins à des élevages avec une ou 2 personnes.

En conservant le sevrage à 28 jours d'âge, 25 bandes seront sevrées chaque année. Le passage d'une conduite 7 bandes à la conduite 10 bandes permettra une augmentation de production proportionnelle à l'augmentation du troupeau truies soit 43 %. La chaîne de bâtiments sera différente puisqu'il faut 3 salles de maternités.

*Nombre de salles et de places pour un élevage de 30 truies à la mise bas en conduite 7 et 10 bandes (**sevrage 28 j**) et % d'augmentation du nombre de places.*

	Conduite 7 bandes sevrage 28 j		Conduite 10 bandes sevrage 28 j		% de places à construire
	Nombre de salles ou bandes à loger	Nombre total de places	Nombre de salles ou bandes à loger	Nombre total de places	
Maternités	2 salles	60	3 salles	90	50 %
Verraterie	2 bandes	72	3 bandes	108	34 %
Gestantes	4 bandes	130	5 bandes	162	
Post-sevrages	2 salles	700	4 salles	1400	50 %
Engraissements	6 salles	2070	8 salles	2760	33 %

Economiquement, cette 2^{ème} solution est moins avantageuse et on conserve le problème de gestion des retours en chaleur. De fait elle présente moins d'intérêts même si l'organisation du travail est bien plus souple puisqu'il y a un vide sanitaire de 7 jours dans tous les bâtiments.

Techniquement, toutes les études montrent des résultats identiques quelle que soit la conduite retenue, tant d'un point de vue nombre de porcs produits, kilos vifs produits ou indice de consommation. Seul l'âge au sevrage permet une amélioration de la productivité numérique dans le cas du sevrage 21 jours. Il n'y a donc pas une solution transposable à tous. Chaque système présente des avantages et des contraintes. L'éleveur doit faire le choix selon ses priorités, ses goûts, ses contraintes de travail et de rentabilité.

La conduite en 7 bandes reste un bon compromis entre taille de bandes, organisation du travail et sécurité sanitaire pour qui sait limiter l'échange d'animaux entre bandes.

La conduite en 5 bandes présente des atouts sur la conduite sanitaire et en termes d'investissement. Mais il faut être prêt à assumer une organisation du travail plus exigeante. Des choix difficiles qui engagent sur la durée.

Hervé ALLOUCHERY

